

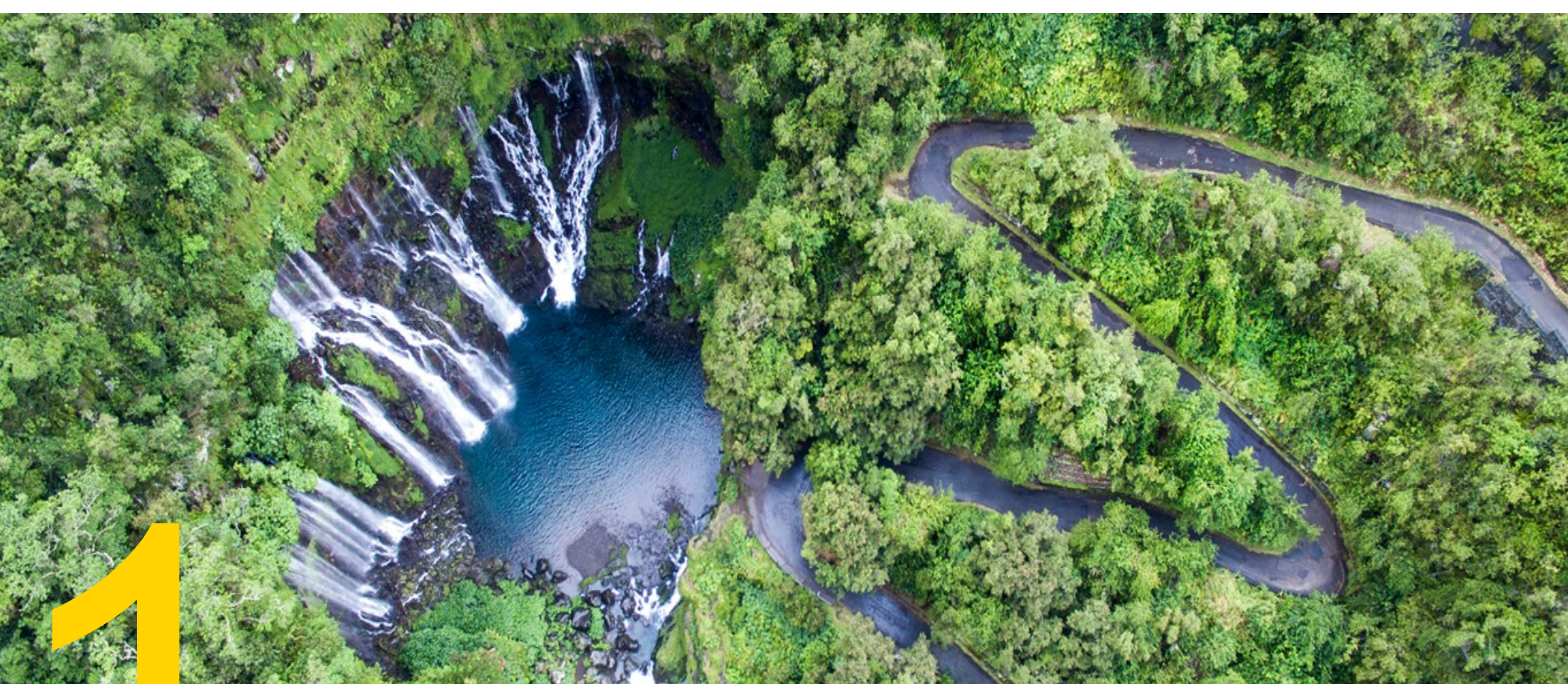
**Préparation du programme INTERREG
océan Indien 2021-2027 – Eléments de
contexte, cadre réglementaire et démarche
générale**

Région Réunion



Sommaire

1. **INTERREG océan Indien : un programme européen dédié à la coopération dans l'océan Indien**
2. **Présentation du cadre européen pour 2021-2027**
3. **Méthodologie et calendrier de préparation du programme Interreg 2021-2027**



INTERREG océan Indien : un programme européen dédié à la coopération dans l'océan Indien

INTERREG OI 2014-2020 : un programme pour renforcer la coopération dans l'océan Indien

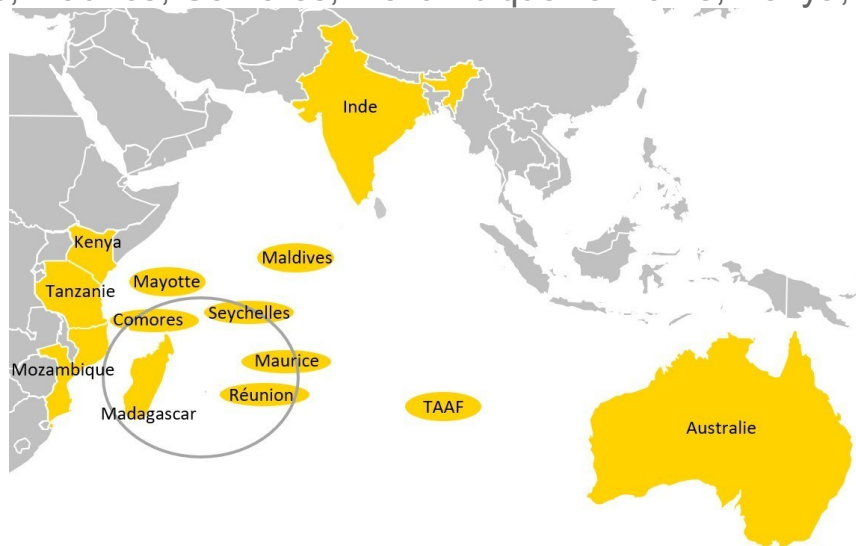


- Le programme Interreg est financé par l'Union Européenne dans le cadre de sa politique régionale (Fonds Européen de Développement Régional – FEDER). Il vise le renforcement des liens de coopération entre La Réunion et Mayotte et les pays de l'océan Indien.
- Le FEDER fait l'objet d'une gestion partagée (il est géré par les Etats Membres de l'Union Européenne). La France a confié la gestion du FEDER à ses Régions. C'est à ce titre que la Région Réunion est l'autorité gestion du programme Interreg océan Indien.



Le programme Interreg océan Indien dispose pour la période 2014-2020, de **63,15 M €** de FEDER pour deux composantes de la coopération territoriale européenne :

- **Coopération transfrontalière** entre La Réunion et les pays de la Commission de l'océan Indien (COI) : Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles : **41,38 M €**
- **Coopération transnationale** entre La Réunion, Mayotte, et les pays et territoires suivants : Madagascar, Seychelles, Maurice, Comores, Mozambique Tanzanie, Kenya, Maldives, Inde, Australie, TAAF : **21,77 M €**



■ Coopération Transnationale

○ Coopération transfrontalière

INTERREG OI 2014-2020 : un programme pour renforcer la coopération dans l'océan Indien



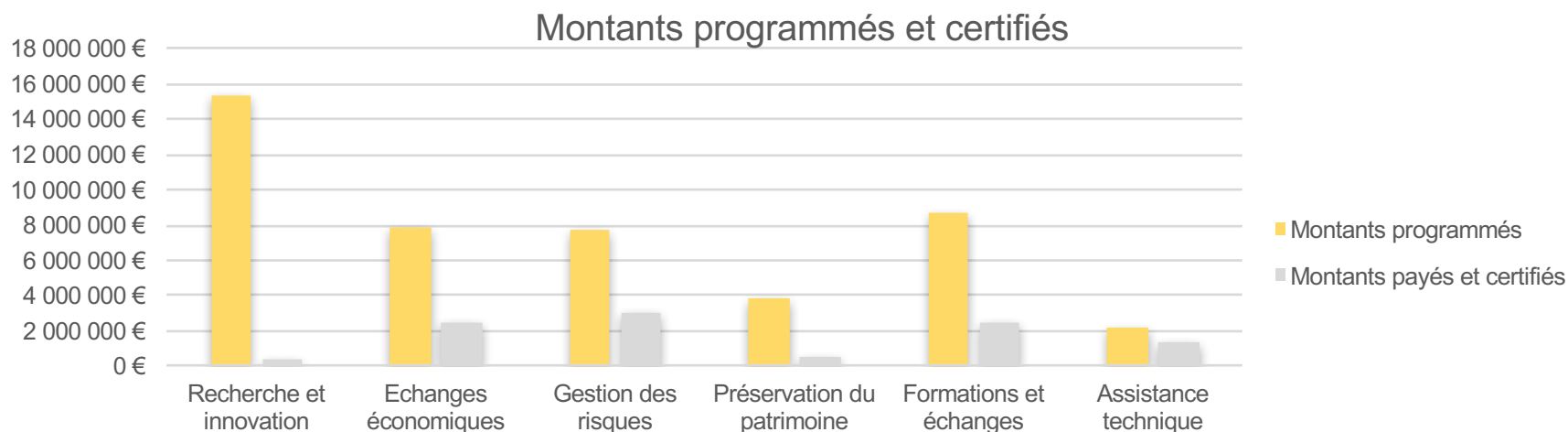
Le programme Interreg 2014-2020 porte sur 5 priorités :

MAQUETTE FINANCIÈRE UE

Axes 1 & 2	Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien	23,72 M €
Axes 3 & 4	Soutenir le développement des échanges économiques dans la zone océan Indien	11,18 M €
Axes 5 & 6	Renforcer les capacités collectives d'adaptation au changement climatique et à la prévention et gestion des risques	6,98 M €
Axes 7 & 8	Renforcer les capacités de connaissance et de valorisation du patrimoine naturel et culturel de la zone océan Indien	5,35 M €
Axes 9 & 10	Elever le niveau de compétence collective par le soutien aux actions de formation et d'échanges (mobilité)	12,13 M €



Au 31/12/2019, 62% des montants du programme Interreg océan Indien ont été programmés



INTERREG OI 2014-2020 : un programme pour renforcer la coopération dans l'océan Indien

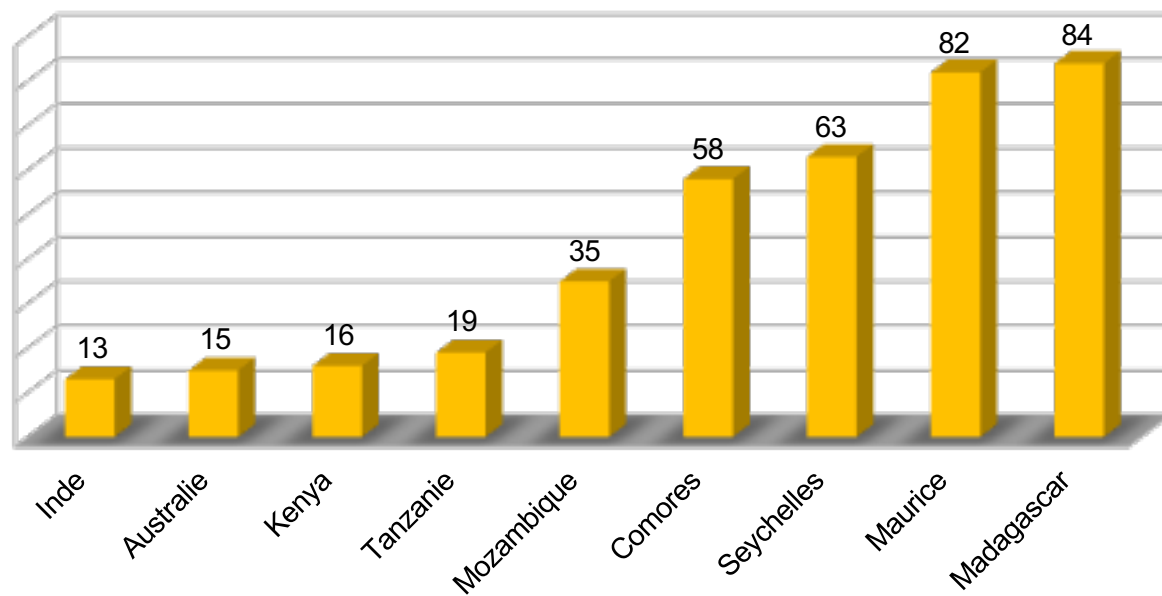


Au 31/12/2019, 167 projets ont été financés par le programme Interreg océan Indien.

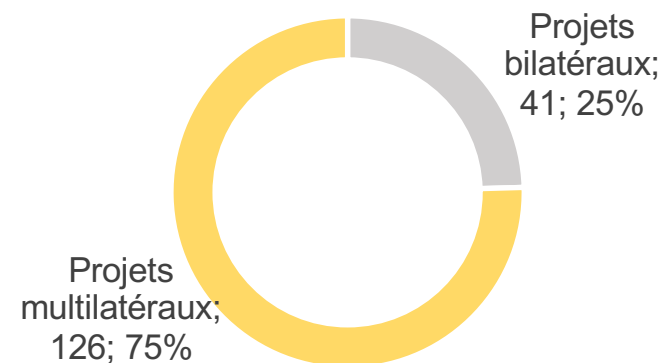
Ces projets sont mis en œuvre par des porteurs de projets de la Réunion ou de Mayotte, en partenariat avec des acteurs des pays partenaires.

La majorité des projets impliquent plusieurs pays partenaires (projets multilatéraux).

Nombre de projets soutenus avec les pays partenaires



Nombre de projets bilatéraux et multilatéraux



INTERREG OI 2014-2020 : un programme pour renforcer la coopération dans l'océan Indien

Exemples de projets soutenus en 2019

Recherche : caractérisation de la vanille Bourbon de Maurice, Madagascar et La Réunion



Projet mené par l'Université de La Réunion avec les Universités de Maurice et d'Antananarivo pour la caractérisation biochimique et microbiologique de la vanille produite dans différentes zones à La Réunion, à Maurice et à Madagascar.

Renforcement des compétences : échanges dans le cadre du Réseau des Etablissements Agricoles Professionnels (REAP)



Séjours d'étude des étudiants du lycée agricole de Saint-Paul (Réunion) à Madagascar et accueil en stages et formations d'élèves et de formateurs des établissements partenaires de Madagascar et Maurice.

Economie : soutien aux actions de Cap Business océan Indien (ex UCCIIOI)

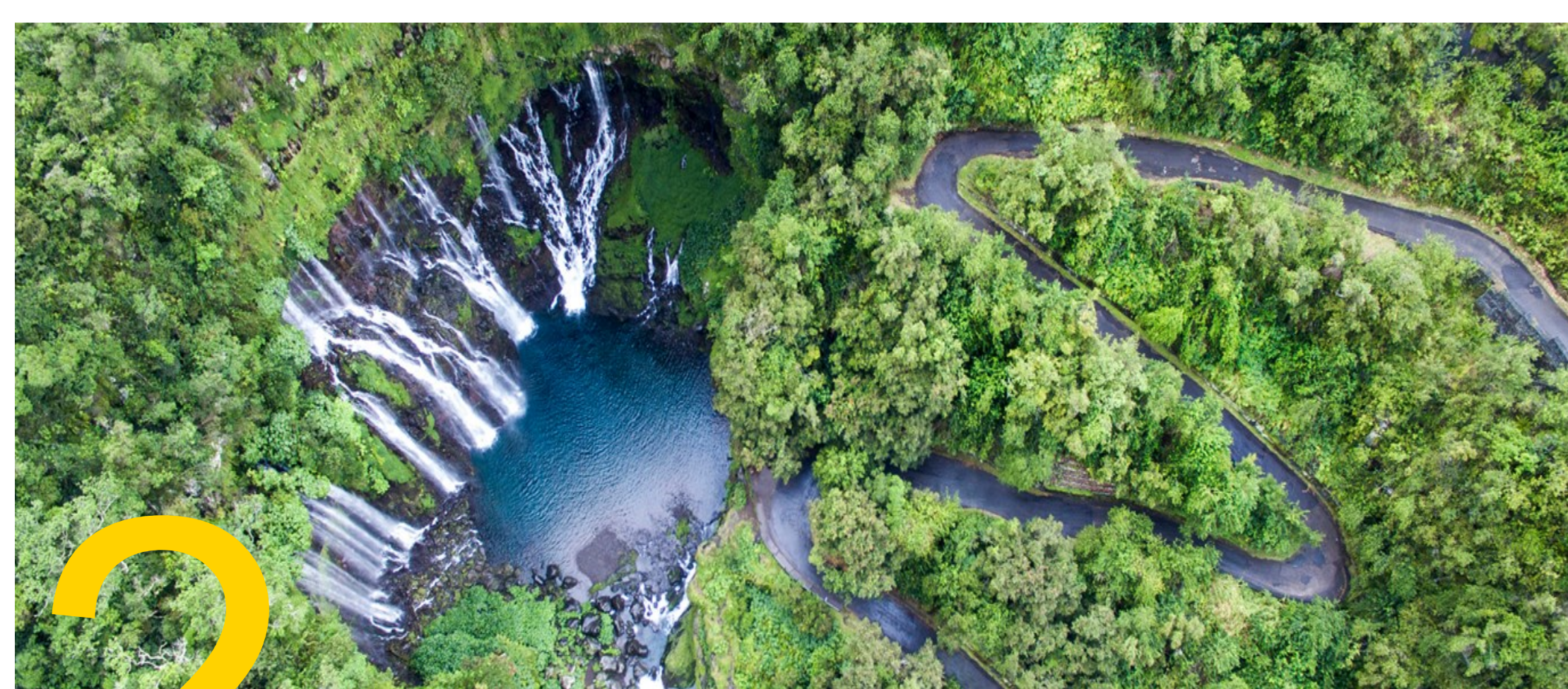


Organisation de la 12ème édition du forum économique des îles de l'océan Indien en 2019 et cofinancement du poste de directeur des programmes de Cap Business océan Indien et de 2 volontaires internationaux.

Préservation du patrimoine naturel : le récif corallien de l'océan Indien entre nos mains



Projet mené par Institut de Recherche pour le Développement pour sensibiliser 100 classes de La Réunion, de Maurice et des Seychelles à la protection des récifs coralliens, grâce à des outils ludiques et innovants.



2 Présentation du cadre européen pour 2021-2027

Le nouveau cadre stratégique INTERREG 2021-2027

Les modalités du programme Interreg sont régies par un règlement européen relatif à la coopération territoriale européenne. La proposition de règlement parue en mai 2018 prévoit les objectifs stratégiques et spécifiques suivants (COM (2018) 374 final) :

Objectif Stratégique 1 Europe plus intelligente



- ▶ Recherche, développement technologique et innovation
- ▶ Compétitivité des PME

Objectif Stratégique 2 Europe plus verte



- ▶ Transition énergétique, résilience au changement climatique
- ▶ Gestion durable des ressources: eau, économie circulaire, biodiversité

Objectif Stratégique 3 Europe plus connectée



- ▶ Connectivité numérique
- ▶ Mobilités de transports durables

Objectif Stratégique 4 Europe plus sociale



- ▶ Efficacité du marché du travail et accès à l'emploi, éducation et formation
- ▶ Santé, Inclusion sociale et lutte contre la pauvreté

Objectif Stratégique 5 Europe plus proche des citoyens



- ▶ Stratégies territoriales de coopération

Objectif spécifique « Une meilleure gouvernance INTERREG »



- ▶ Capacités institutionnelles des pouvoirs publics et parties prenantes à mettre en œuvre le programme

Objectif spécifique « Une Europe plus sûre et mieux sécurisée »



- ▶ Mobilité aux frontières et gestion des migrations
- ▶ Sécurité

Le nouveau cadre stratégique INTERREG 2021-2027

Une concentration thématique sur 3 objectifs stratégiques

- ▶ Le projet de règlement exige une concentration d'au moins 60% des fonds sur trois des cinq objectifs stratégiques FEDER au maximum

Une meilleure articulation des fonds de l'UE dédiés à la politique régionale et à l'aide extérieure

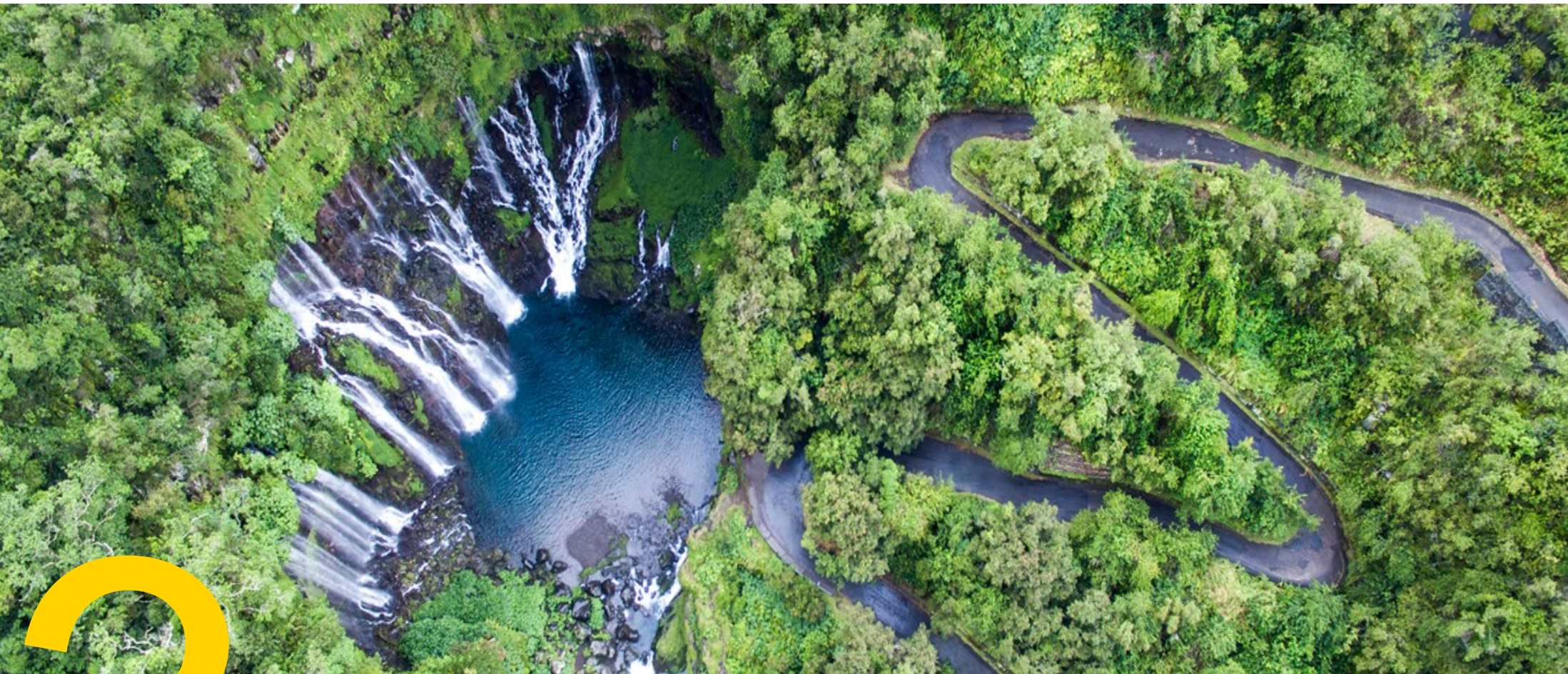
- ▶ Le FEDER relève de la politique régionale de l'Union Européenne
- ▶ L'UE mobilise également des financements dans le cadre de sa politique de coopération et d'aide extérieure. Le Fonds Européen de Développement est l'un de ses instruments
- ▶ L'un des objectifs de la prochaine programmation est de mieux articuler les financements FEDER et FED, avec des modalités de gestion partagée, directe ou indirecte

Un effort de simplification

- ▶ Le projet de règlement prévoit la suppression de la distinction entre un volet transnational et un volet transfrontalier pour les programmes des Régions Ultrapériphériques, afin d'éviter les complexités et rigidités constatées pendant la programmation 2014-2020

Un accord des pays partenaires

- ▶ L'accord des pays partenaires sur le contenu du programme Interreg est demandé par la Commission Européenne au moment de la soumission du programme



3

Méthodologie et calendrier de préparation du programme Interreg

Démarche générale de préparation du programme Interreg 2021-2027



Pour la préparation du programme Interreg 2021-2027, la Région Réunion est accompagnée par le cabinet d'études Ernst&Young.

Les travaux de préparation concernent la coopération entre La Réunion et Madagascar, Maurice, Seychelles, Comores, Afrique du Sud, Mozambique, Tanzanie, Kenya, Inde, Sri Lanka, Maldives, Australie et Terres Australes et Antarctiques Françaises. La coopération entre Mayotte et les pays de la zone sera traitée dans le cadre de travaux distincts.



La première étape de la construction du programme consiste en la réalisation d'un **diagnostic partagé** de la coopération entre La Réunion et les pays de l'océan Indien. Cette étape intégrera une revue documentaire, des entretiens téléphoniques avec les acteurs clés du territoire ainsi qu'une consultation écrite de l'ensemble des partenaires.

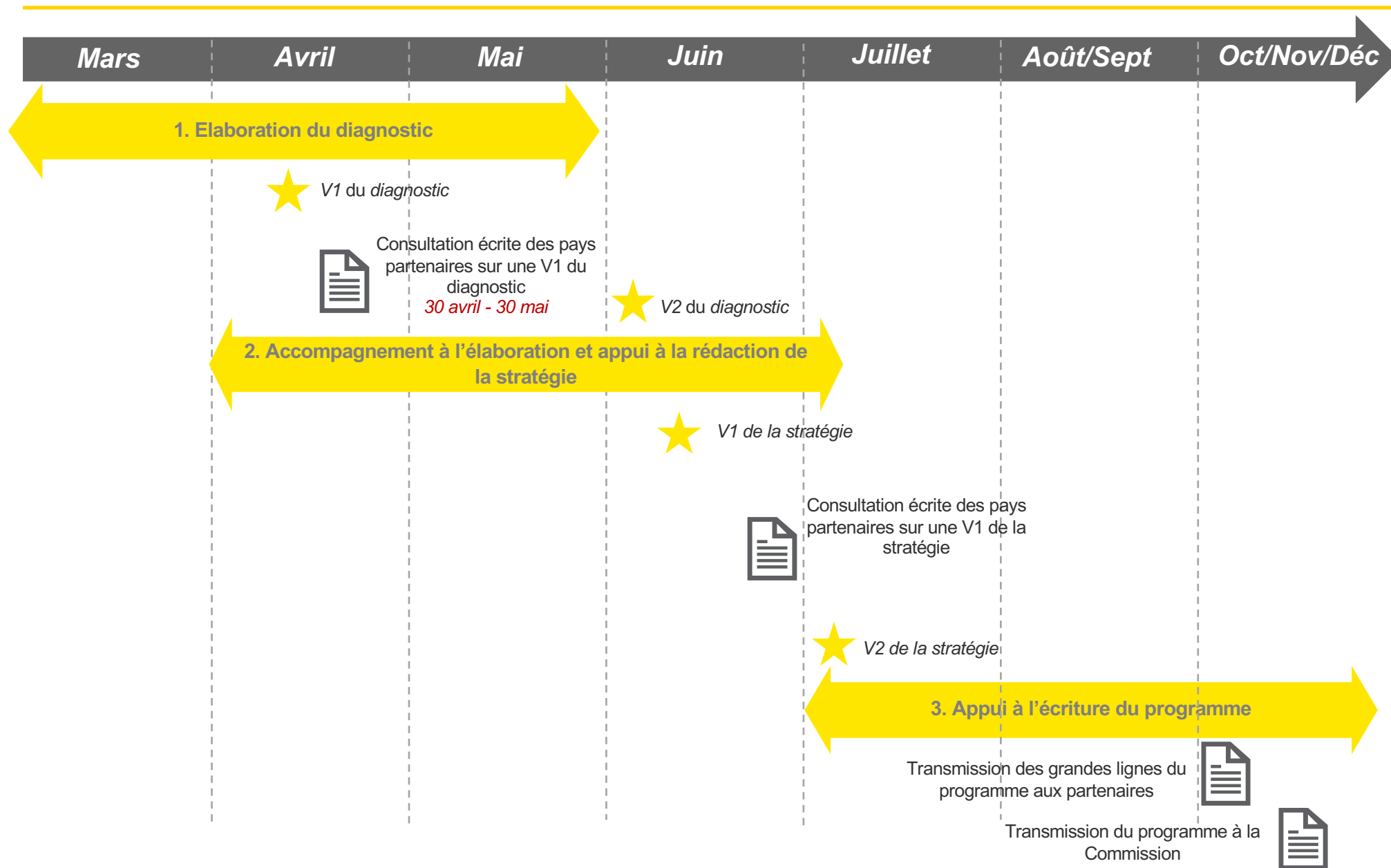


Sur la base de ce diagnostic et des défis identifiés, la seconde étape de la démarche a pour but de définir la **stratégie** d'utilisation des fonds destinés à la coopération pour la future programmation. Les pays partenaires seront également associés à cette étape à travers une consultation écrite.



Ces travaux permettront d'aboutir sur la phase de rédaction du programme Interreg 2021-2027. Les grandes orientations du programme seront transmises aux pays partenaires

Etapes et calendrier de préparation du programme Interreg 2021-2027



Consultation des pays partenaires sur la V1 du diagnostic



Transmission aux pays partenaires potentiels du programme Interreg 2021-2027 d'une première version du diagnostic avant le 30 avril



Retours attendus avant le 31 mai :

- ✓ Commentaires et propositions d'ajouts à ce diagnostic
- ✓ Propositions de priorités de coopération entre les pays partenaires et La Réunion

Equipe mobilisée

Marie BRUNAGEL - EY

Directrice associée

E-mail : marie.brunagel@fr.ey.com

Tel: + 33 6 72 87 60 45

Véronique MENEZ - EY

Senior Manager

E-mail : veronique.menez@fr.ey.com

Tel: + 33 6 07 70 67 09

Corrine KEE-SOON – Région Réunion

Direction Générale Adjointe Coopération et
Relations Internationales Région Réunion

E-mail : corine.keesoon@cr-reunion.fr

Tel : +262 693 77 90 54

Carol DEVELTER – Région Réunion

Responsable du pôle animation Interreg

E-mail : carol.develter@cr-reunion.fr

Tel : +262 692 00 25 72